



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Delage, qui aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 19h30, au 24, rue du Pied-des-Pentes, Lac-Delage, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

52 avenue du Rocher
Lot : 1 025 845 – 2 832 129

Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-11-01, ayant pour effet d'autoriser dans la cour avant un bâtiment accessoire (garage) comparativement que seul un garage attaché peut être implanté dans la cour avant selon les dispositions du règlement de zonage no U-2012-02.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de ladite séance.

Fait à Lac-Delage, ce 29^e jour du mois de novembre 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Josée Desmeules